

# Saisir l'opportunité de la **césure**



# Qu'est-ce que la césure ?

La césure est une période de pause dans le parcours universitaire d'un étudiant, d'une durée d'un semestre à un an, pendant laquelle l'étudiant suspend ses études pour explorer d'autres expériences, telles que des stages, des formations, des voyages, des emplois en CDD ou des projets personnels. La césure permet aux étudiants de se ressourcer, d'acquérir de nouvelles compétences, de clarifier leurs objectifs professionnels ou de se confronter à des réalités concrètes avant de reprendre leurs études. La césure a pour objectif de favoriser le développement personnel, la maturation et la construction d'un projet de vie en offrant une occasion d'explorer et de prendre du recul.

## Que faire pendant la césure ?

- Réalisation d'un projet personnel
- Réalisation d'un projet entrepreneurial sous statut étudiant
- Engagement bénévole
- Expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger, notamment sous forme de stage
- Formation dans un domaine autre que celui de la scolarité
- Service civique
- Volontariat

## Les étapes

- 1** Constituer votre dossier de demande de césure accompagné des pièces justificatives à partir du mois de mai (césure à l'année)
- 2** Envoyer le dossier à l'adresse e-mail : [cesuredoip@ml.u-cergy.fr](mailto:cesuredoip@ml.u-cergy.fr)
- 3** Examen du dossier par la commission de Césure de CY Cergy Paris Université
- 4** Si avis favorable, envoyer votre dossier d'inscription administrative à la DOIP



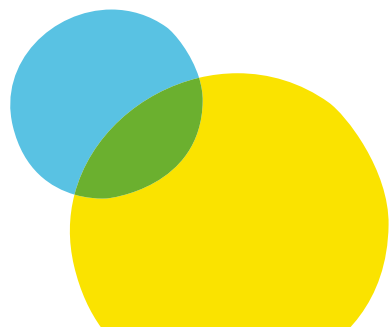
### POUR QUI ?

- primo-bachelier souhaitant suspendre ses études avant d'entreprendre des études supérieures
- étudiant de CY Cergy Paris Université inscrit en formation initiale.



### DURÉE

**1 semestre minimum**  
**1 année universitaire maximum**  
*(du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)*



## Les pièces justificatives

- Lettre de motivation** décrivant le projet et détaillant les modalités de réalisation et activités envisagées
- Curriculum vitae**
- Relevés de notes** de la dernière année d'études
- Justificatif d'admission** dans le cas d'une demande de césure pour formation
- Tout document** pouvant étayer le projet (promesse de contrat, engagement...) permettant l'examen de la demande
- Avis du responsable de formation**

« Grâce à cette expérience, j'ai pu développer un réseau professionnel et obtenir des recommandations positives de mes collègues et de mon responsable de stage. De plus, j'ai pu mettre en avant les compétences que j'ai acquises et les réalisations que j'ai accomplies lors de mes stages lors des

entretiens d'embauche pour l'alternance. J'ai réussi à décrocher une alternance au service digital chez RTL pour écrire des articles web sur de nombreux sujets. »

Aparicio Eléonore  
a effectué un stage  
entre son M1 et M2 Journalismisme

## La césure hors du territoire français

Avant de déposer sa demande de césure, il appartient à l'étudiant de consulter le site du ministère des affaires étrangères pour connaître les pays et zones à risques pour la sécurité des personnes. CY Cergy Paris Université a la possibilité de refuser la demande de césure au motif que l'une des destinations seraient identifiées comme faisant courir un danger particulier à l'étudiant candidat. Dans ses préparatifs, l'étudiant partant en césure à l'étranger doit également s'assurer de sa protection sociale auprès de sa caisse d'assurance maladie (pour les pays de l'espace économique européen, demander la carte européenne).

## Les étudiants boursiers

Le maintien du droit à bourse peut être accordé de manière dérogatoire. Cette demande doit être formulée par écrit et envoyée avec le dossier de demande de Césure.

## Le stage

La durée d'une convention de stage est de 6 mois ou 924h par an maximum. Il est possible d'effectuer deux stages différents sur une année universitaire.

**Gestionnaire administrative**

Jennifer Morey  
jennifer.morey@cyu.fr

**CY Cergy Paris Université**

**Orientation et insertion professionnelle**

Site des Chênes - RDC Tour des Chênes  
(accès sous l'escalier extérieur)

33 boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex

01 34 25 63 22  
cesuredoip@ml.u-cergy.fr

**[www.cyu.fr](http://www.cyu.fr)**

